



PAROISSE SAINTE CECILE EN LOIRE ET DIVATTE

Communes de Champtoceaux, Drain, La Varenne, Landemont, Liré, Saint Christophe la Couperie, Saint Laurent des Autels, Saint Sauveur de Landemont.

Maison Paroissiale

Cela fait plusieurs années que la paroisse, par différentes commissions et divers échanges plus ou moins informels, réfléchit à la construction d'une maison paroissiale.

Ayant depuis deux ans entendu différents avis de paroissiens, vu plusieurs plans, consulté plusieurs experts, je décide, en tant que curé de la paroisse :

1. Que la maison paroissiale de Sainte Cécile **se construira bien à Champtoceaux**, sur le terrain à droite de l'église acheté par le diocèse pour la paroisse en mars 2020.
2. Cette maison devra être à la fois un lieu « administratif » (bureaux, salles d'accueil et de réunion, salles d'archives) et un lieu convivial, ouvert, de plain-pied, accessible, avec un jardin. En conséquence, il me paraît important de **conserver la totalité du terrain actuel**. Le métrage des besoins a été réalisé par les différentes commissions (à consulter sur le site Internet de la paroisse).
3. Cette maison devra être la maison de toute la paroisse. Un lieu de vie, un lieu d'accueil et un lieu de mission. Il est **important que les paroissiens s'approprient le projet**. En ce sens, j'invite tous ceux qui le souhaitent à rejoindre la commission qui travaille actuellement sur le projet.
4. Cette maison sera aussi un lieu d'évangélisation et de mission. Il me semble important qu'elle intègre une ouverture au monde et à la société : Tiers-Lieu, local SDF, ... Ces pistes sont encore à explorer et à préciser.
5. Afin de respecter le cahier des charges, il est nécessaire de déconstruire le presbytère actuel.
6. Ce projet devra avoir un budget raisonnable pour les finances de la paroisse, en tenant compte de nos réserves financières et de notre capacité d'emprunt. La commission travaillera avec le Conseil Economique Paroissial pour le financement : dépenses, mais aussi apport d'argent (dons, mécénat, soirée Sarepta avec le diocèse).

Je confie à la Commission Maison Paroissiale le soin de travailler à un plan de cette future maison paroissiale, en lien avec l'EAP et le CEP de la paroisse. Ce travail se fera sous la coordination du père Aymeric de Bouärd, qui est nommé administrateur de la paroisse à partir du mois de septembre. La commission est légitime et compétente, et le sera encore davantage avec les différents apports de ceux qui viendront la rejoindre.

Fait à Saint Laurent des Autels, juillet 2023

Guillaume Meunier, curé de la paroisse



PAROISSE SAINTE CECILE EN LOIRE ET DIVATTE

Communes de Champtoceaux, Drain, La Varenne, Landemont, Liré, Saint Christophe la Couperie, Saint Laurent des Autels, Saint Sauveur de Landemont.

Maison Paroissiale

Cela fait plusieurs années que la paroisse, par différentes commissions et divers échanges plus ou moins informels, réfléchit à la construction d'une maison paroissiale.

Ayant depuis deux ans entendu différents avis de paroissiens, vu plusieurs plans, consulté plusieurs experts, je décide, en tant que curé de la paroisse :

1. Que la maison paroissiale de Sainte Cécile **se construira bien à Champtoceaux**, sur le terrain à droite de l'église acheté par le diocèse pour la paroisse en mars 2020.
2. Cette maison devra être à la fois un lieu « administratif » (bureaux, salles d'accueil et de réunion, salles d'archives) et un lieu convivial, ouvert, de plain-pied, accessible, avec un jardin. En conséquence, il me paraît important de **conserver la totalité du terrain actuel**. Le métrage des besoins a été réalisé par les différentes commissions (à consulter sur le site Internet de la paroisse).
3. Cette maison devra être la maison de toute la paroisse. Un lieu de vie, un lieu d'accueil et un lieu de mission. Il est **important que les paroissiens s'approprient le projet**. En ce sens, j'invite tous ceux qui le souhaitent à rejoindre la commission qui travaille actuellement sur le projet.
4. Cette maison sera aussi un lieu d'évangélisation et de mission. Il me semble important qu'elle intègre une ouverture au monde et à la société : Tiers-Lieu, local SDF, ... Ces pistes sont encore à explorer et à préciser.
5. Afin de respecter le cahier des charges, il est nécessaire de déconstruire le presbytère actuel.
6. Ce projet devra avoir un budget raisonnable pour les finances de la paroisse, en tenant compte de nos réserves financières et de notre capacité d'emprunt. La commission travaillera avec le Conseil Economique Paroissial pour le financement : dépenses, mais aussi apport d'argent (dons, mécénat, soirée Sarepta avec le diocèse).

Je confie à la Commission Maison Paroissiale le soin de travailler à un plan de cette future maison paroissiale, en lien avec l'EAP et le CEP de la paroisse. Ce travail se fera sous la coordination du père Aymeric de Bouärd, qui est nommé administrateur de la paroisse à partir du mois de septembre. La commission est légitime et compétente, et le sera encore davantage avec les différents apports de ceux qui viendront la rejoindre.

Fait à Saint Laurent des Autels, juillet 2023

Guillaume Meunier, curé de la paroisse